



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-56195>

Département(s) de publication : **38**

Annonce n° **24-56195**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : GRENOBLE ALPES METROPOLE

Correspondant : le Président

Adresse : Le Forum - CS 50053, 3 rue Malakoff, 38031 GRENOBLE

Coordonnées :

Téléphone : 0476595959

Courriel : correspondre@aws-france.com

Adresse internet : <http://www.lametro.fr>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://agysoft.marches-publics.info>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Marché de maîtrise d'oeuvre pour l'extension de la déchèterie de Meylan

Lieu d'exécution : Déchèterie de Meylan - 5 chemin du vieux chêne, 38240 Meylan

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Le détail des missions confiées au titulaire figure au cahier des charges. Les prestations sont réglées par des prix forfaitaires. La durée du marché court à compter de la notification du marché jusqu'à la fin de la période de garantie de parfait achèvement. La durée prévisionnelle des travaux est de 5 mois. Les prix sont révisibles mensuellement. Le paiement des prestations se fera dans le respect du délai global de paiement applicable à l'acheteur. Le montant de l'enveloppe financière prévisionnelle des travaux est fixée à 392 459 euros HT

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

12 mois à compter de la notification du marché.

Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Valeur technique de l'offre (Voir RC pour les sous-critères) : 60%
- Prix de la prestation : 40%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 17/06/2024 à 15:00

Délai minimum de validité des offres : 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 2023-MOE-ACP-0377

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <https://www.marches-publics.info> Code NUTS : FRK24 Options : OUI Le contrat prévoit la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché un ou plusieurs marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires. Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : NON Références du ou des projet(s) et / ou programme(s) : Marchés réservés : NON La prestation est réservée à une profession particulière : Oui Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble, Greffe du tribunal, 2 Place de Verdun, BP 1135 38022 Grenoble Tél : 0476429000 Fax : 0476422269 Mel : greffe.ta-grenoble@juradm.fr Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Grenoble, Greffe du tribunal, 2 Place de Verdun, BP 1135 38022 Grenoble Tél : 0476429000 Fax : 0476422269 Mel : greffe.ta-grenoble@juradm.fr Possibilité d'attribution sans négociation : Oui. En cas de négociation, le pouvoir adjudicateur engagera des négociations avec les 3 candidats arrivés en tête du classement provisoire. Visite obligatoire : Non mais vivement conseillée (voir RC article 6.2) Les compétences attendues sont les suivantes : Architecture; Ingénierie de l'environnement / collecte, transfert, traitement et valorisation des déchets urbains ; Ingénierie Génie civil / Structures ; Bâtiment tous corps d'état, dont ingénierie fluides (électricité courants forts / courants faibles (avec spécificité contrôle accès / vidéosurveillance) ; Economie de la construction ; Ingénierie VRD ; Ingénierie acoustique ; OPC. Des qualifications sont requises (voir RC)

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus : Service SCPP

Coordonnées :

Téléphone : 0476595959

Adresse internet : <http://agysoft.marches-publics.info>

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 14/05/2024